

L'aérodrome reste ouvert pour 2013

Même si Idélux doit se retirer, ce ne sera pas cette année.

■ ST-HUBERT ■

Fermera? Fermera pas? L'aérodrome de St-Hubert est à nouveau au centre de toutes les conversations, depuis ce week-end.

L'agitation fait toujours suite aux recours introduits par cinq personnes au conseil d'Etat, dont des utilisateurs de l'infrastructure. Ces actions, qui visent les permis d'urbanisme, paralysent tout le développement futur (piste en dur, centre de formation Technifutur...).

Un premier avis du conseil d'Etat est attendu prochainement. Idélux, via la société de gestion, envisage-t-il de fermer l'aérodrome si les permis sont recalés? "Nous prendrons au moins le temps d'analyser les décisions et nous n'agirons pas dans la précipitation", indique le président de l'intercommunale, Elie Deblire. "La fermeture reste une hypothèse et ce n'est pas du chantage de notre part. J'entends de plus en

plus de personnes remettre en cause notre participation dans l'exploitation."

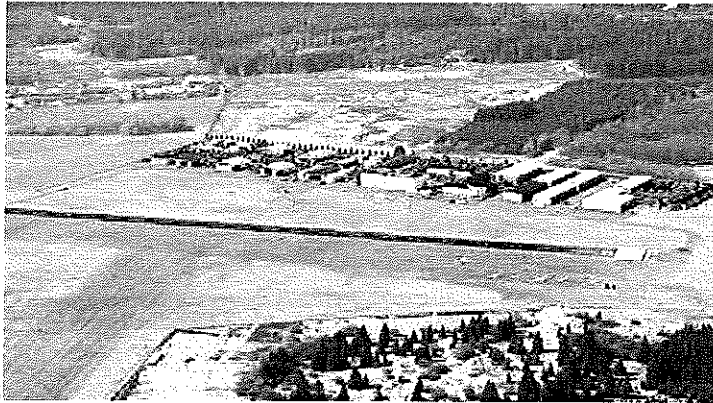
Selon nos informations, un retrait éventuel d'Idélux n'entraînerait pas la fin des activités cette année. La saison 2013 devrait se dérouler normalement. En revanche, le CA de l'intercommunale, appelé à se pencher sur la situation début de l'été, n'accepterait probablement pas d'aller au-delà.

Idélux a aussi adressé un nouveau courrier à la commune. "Nous voulons savoir si elle est pour ou contre la piste en dur et le zoning d'activités économiques", dit Elie Deblire. L'opposition socialiste au conseil réagit également. "Nous appelons à une relance de la concertation des parties en présence avec la ferme volonté d'aboutir à un accord servant l'intérêt général. Mais nous déclinons toute responsabilité dans le cas où la course vers la catastrophe aboutirait", soulignent les élus PS.

Enfin, les cinq signataires des recours sortiront du bois en milieu de semaine. Ils estiment à ce stade ne pas avoir reçu des réponses à toutes leurs questions sur les intentions d'Idélux et s'étonnent de voir les demandes de permis saucissonnées pour, selon eux, éviter une étude d'incidence.

N.Dz

Copie desirée à communication@idelux-ave.be



Un retrait éventuel d'Idélux n'entraînerait pas la fin des activités cette année.

Le CNVV derrière Idélux

"Nous ne sommes pas à la base des recours et nous ne les soutenons pas." Denis Nootens est le président du Centre national de vol à voile (CNVV), et il réfute toute implication de l'association dans les procédures pendantes devant le conseil d'Etat.

"Cela bloque tout le programme d'investissement et risque d'empêcher Idélux d'utiliser les budgets octroyés pour développer les projets", précise-t-il. Il ajoute qu'un administrateur du CNVV était encore à St-Hubert, la semaine passée, pour essayer de rallier tous les opérateurs.

"Nous avons fait part de nos arguments à l'intercommunale depuis un certain temps. La seule solution, c'est de faire cohabiter toutes les activités", ajoute Denis Nootens.

A terme, si le conseil d'Etat devait rendre une décision défavorable, il redoute, dès 2014, des difficultés pour les utilisateurs des infrastructures. "Nous avons des garanties pour 2013 mais, après, les associations ne pourront plus vivre très longtemps si le site doit être fermé", conclut le président du Centre national.

N.Dz